



GERFLINT

ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La problématique de la néologie dans la tradition grammaticale arabe

Béchir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>

Reçu le 27-12-2021 / Évalué le 15-01-2022 / Accepté le 16-03-2022

Résumé

Nous nous proposons dans cette contribution d'explorer quelques échantillons d'ouvrages de grammaire et de lexicologie/ lexicographie relevant de ce que l'on appelle communément « la tradition grammaticale arabe ». Nous partirons d'un premier constat : le fait que nous croisons plus d'un terme pour nommer le phénomène et que le contenu sémantique des définitions n'est pas toujours clair. Si certains grammairiens et lexicologues (graphes) emploient le substantif إحداث (ʔiħda:θ = la néologie) pour nommer le phénomène, et l'adjectif مُحَدَّث (moħdaθ = le néologisme) pour désigner les éléments créés, nous constatons chez d'autres l'emploi de l'adjectif مُؤَلَّد (muwallad) pour désigner les néologismes. D'autres encore emploient l'un ou/et l'autre de ces différents termes sans en préciser les nuances. L'examen de ce phénomène ne peut pas faire abstraction de l'influence de la vision normative véhiculée par la notion de فصاحة (faša:ħa = pureté), et des facteurs exogènes et de leur impact sur l'histoire interne de la langue arabe. Nous pensons plus précisément au phénomène d'emprunt (المُعَرَّب al-muʕarrab/ الدخيل ad-daxi:l).

Mots-clés : néologie, tradition grammaticale, terminologie, approche contextuelle, norme

The problematic of neology in the Arabic grammatical tradition

Abstract

In the present paper, we propose to explore some samples of grammar books and lexicology / lexicography that fall within what is commonly called "the Arabic grammatical tradition". We will start from a first observation: we come across (encounter) more than one term to name the phenomenon and the semantic content of the definitions is not always clear. Some Arabic grammarians and lexicologists (graphs) use the noun إحداث (ʔiħda:θ = neologisms) to name the phenomenon, and the adjective مُحَدَّث (muħdaθ = neologism) to denote the created elements. Some others use the adjective مُؤَلَّد (muwallad) to designate neologisms. The discussion of this phenomenon could not ignore the influence of a normative vision conveyed by the notion of فصاحة (faša:ħa = purity) and exogenous factors and their impact on the internal history of the Arabic language. We precisely mean loanwords (المُعَرَّب al-muʕarrab / الدخيل ad-daxi:l).

Keywords: Neology, Grammatical Tradition, Terminology, Contextual Approach, Grammatical Standards

Introduction¹

Cette contribution pose la problématique de la néologie dans la tradition grammaticale arabe. Elle focalise sur deux aspects que nous jugeons complémentaires : d'un côté la genèse de la terminologie et l'évolution de son usage (de la multiplicité à la stabilisation passant par une éventuelle « spécialisation » que nous posons comme hypothèse) ; de l'autre, le contenu conceptuel tel qu'il est présenté dans des contextes définitoires, et, surtout, à partir des éléments qui peuvent être dégagés des différents types de contextes. Afin d'aborder les éléments de cette problématique, nous voudrions tout d'abord faire état d'un constat et préciser l'objectif de notre travail. Un examen rapide de quelques ouvrages de la tradition grammaticale (nous y reviendrons ci-dessous), nous permet, en effet, de dégager les points suivants :

- L'emploi de plusieurs termes pour désigner le phénomène : مُوَالِدٌ muwallad/مُحَدَّثٌ moħdaθ/مُسْتَحَدَّثٌ mostaħdaθ ;
- La rareté des contextes définitoires, qui- par ailleurs- ne sont pas toujours assez explicites ;
- La variété des emplois qui appartiennent à des types différents : « non spécialisés », à valeur socioculturelle, à visée normative, à connotation négative, émanant d'une vision normative...

Notre travail comporte essentiellement deux volets : d'abord, nous examinerons l'usage qui est fait de ces termes en contexte et essaierons d'en faire une typologie et de suivre le parcours historique qui a abouti à la stabilisation terminologique (« مُوَالِدٌ » vs « مُحَدَّثٌ »). Nous voudrions, ensuite, examiner de près les éléments du contenu conceptuel à partir de ces contextes.

Par ailleurs, ce travail offrira l'occasion d'évoquer le statut théorique de la notion de « néologie » dans une vision normative tributaire du concept central de « فصاحة » qui a été, durant des siècles, l'élément central de tout un réseau conceptuel en lexicographie, et plus généralement, de la pensée élaborée par les grammairiens arabes et de toute théorisation relative à la production langagière (littéraire et autre).

Nous voudrions terminer cette introduction par mentionner que nous adoptons une approche contextuelle (Neveu, 2004, 2006 ; Ouerhani, 2006, 2010) dont nous rappelons ici deux aspects essentiels :

La terminologie d'une discipline n'est pas une nomenclature de termes, mais un réseau et des paradigmes qui traduisent les connexions entre les concepts ;

L'examen des contextes et des types d'emplois du terme (définitoire, controversé, d'analyse, etc.), permet d'en déterminer le contenu conceptuel et de suivre son évolution.

1. Questions de terminologie

Nous voudrions commencer cette section par exposer notre corpus. Il s'agit d'un ensemble de recueils de lexicologie/lexicographie² et d'ouvrages de grammaire qui couvrent la période allant du IX^e s. au XIX^e s., et que nous présentons par ordre chronologique :

Al-ḫalil (VIII ^e s.), Al-ḥajj	الخليل، العين (971 هـ)
Sibawajh (VIII ^e s.), Al-Kita:b.	سيبويه، الكتاب (381 هـ)
Al-Mubarrad (IX ^e s.), Al-Ka:mil.	المبرّد، الكامل (682 هـ)
Al-Azhari (X ^e -XI ^e s.), Tahḍi:b al-luḡah.	الأزهري، تهذيب اللغة (073 هـ)
Ibn ʿInni (X ^e s.), Al-ḫaṣa:ʾiṣ.	بن جني، الخصائص (293 هـ)
Ibn Fa:ris (XI ^e s.), Maqā:ji:s-al-luḡa.	ابن فارس، مقاييس اللغة (593 هـ)
Ibn Si:dah (XI ^e -XII ^e s.), Al-Muḫaṣṣa:s.	ابن سيده، المخصّص، (854 هـ)
Ibn Rafi:q (XI ^e s.), Al-ʿomda.	ابن رشيق، العُمدة (364 هـ)
Ibn Mandhour (XIII ^e s.), Lisa:n al-ʿarab.	ابن منظور، لسان العرب (117 هـ)
As-Suju:tī (XV ^e s.), Al-Muḫzir.	السيوطي، المُزهر (119 هـ)
Az-zabi:di (XIX ^e s.), Ta:ʿ al-ʿaru:s.	الزبيدي، تاج العروس (5021 هـ)

Il est à noter que cette liste peut être répartie sur trois ensembles :

- Le premier comporte des ouvrages de « grammaire » proprement dit (phonétique, morphologie, syntaxe et quelques éléments traitant le sens des mots et des phrases). Cela concerne les références 2, 5. Le premier ouvrage représente la plus ancienne référence de grammaire arabe qui nous soit parvenue. C'est un ensemble de principes et de règles englobant la totalité des phénomènes et proposant un nombre important d'analyses, plus ou moins structurés. Pendant des siècles et jusqu'à nos jours, nous ne manquons pas de grammairiens qui reprennent totalement ou partiellement le contenu de cet ouvrage. Quant au second, il représente le point culminant de la pensée grammaticale arabe qui se distingue par un grand effort de théorisation et une réflexion sur les principes beaucoup plus « mûre » quant à la méthode de structuration de la matière traitée ;
- Le deuxième groupe comporte le plus grand nombre de références. Il est constitué d'ouvrages de lexicologie/lexicographie (les références 1, 4, 6, 7, 9, 10 et 11). C'est dans ce genre de corpus que nous avons prévu de relever le nombre le plus important d'occurrences des termes en question, et cela a été bien le cas (cf. ci-dessous le tableau statistique). Il est à noter que le tout premier ouvrage (1) a été écrit par un grammairien-lexicologue, Al-ḫalil (VIII^e s.), à qui on attribue une grande partie du contenu de l'ouvrage de son disciple *sibawajh* (auteur du premier ouvrage de grammaire, cité en référence 2 et mentionné dans le point précédent). Au fil des siècles, les deux disciplines se sont détachées l'une de l'autre, comme le montre le contenu des trois dernières références citées ici-même ;

- Le troisième groupe est, volontairement, le moins représenté, puisqu'il s'agit d'ouvrages qui portent plutôt sur la critique littéraire. Si le premier (3) répond à la conception classique de أدب (ʔadab), englobant l'éloquence du verbe, la bonne conduite et le respect d'une certaine éthique dans ce que l'on dit et ce que l'on fait, le deuxième propose une sorte de critique de la poésie arabe depuis l'ère préislamique. Nous allons voir que ces deux ouvrages sont d'un grand intérêt pour notre étude, notamment pour l'usage non spécialisé et les connotations socioculturelles, littéraires, voire ethniques que peuvent véhiculer les termes مُحَدَّث (muħdaθ) et مُوَلَّد (muwallad), comme nous allons le voir plus loin.

L'examen de ces ouvrages nous a permis de dégager 250 occurrences relevant des deux matières consonantiques (د، ح، ث)، (و، ل، د). Elles sont réparties comme suit :

ال / مستحدث	ال / محدث	ال / مُوَلَّد	
mostaħdaθ	moħdaθ	muwallad	
1 / 0	1 / 0	4 / 1	1. العين Al-ʔajn
0	1	0	2. الكتاب Al-Kita:b
0	3 / 0	0	3. الكامل Al-Ka:mil
1 / 0	0	12 / 0	4. تهذيب اللغة Tahði:b al-luġa
0	0	1 / 6	5. الخصائص Al-ħaṣa:ʔis
1 / 0	4 / 0	4 / 0	6. مقاييس اللغة Maqa:" ji:s-al-luġa
0	3 / 1	2 / 0	7. المخصّص Al-Muħaṣṣa:s
0	14 / 8	2 / 7	8. الغمدة Al-ʔomda
2 / 1	9 / 2	33 / 4	9. لسان العرب Lisa:n al-ʔarab
0	0	26 / 0	10. المُزهر Al-Muzhir
0	6 / 0	77 / 0	11. تاج العروس Ta:3 al-ʔaru:s
6	54	183	Total

Ce tableau suscite les commentaires suivants :

Nous constatons d'abord une absence quasi-totale de l'emploi des substantifs (que nous n'avons pas présentés dans le tableau) au profit du nom de patient :

1. توليد.
2. إحداث.
3. استحداث.

Il est à noter que ces trois substantifs ont en commun le fait d'avoir un emploi générique/ non spécifique avec un contenu conceptuel très général, à savoir « la création de ce qui n'était pas ». Par ailleurs, ce premier constat nous permet également de remarquer que les emplois des termes exprimant la notion de « néologie » / « néologisme » sont axés plutôt sur les faits langagiers et le résultat concret de l'activité de création des unités lexicales, et non pas sur le concept abstrait. Cette attention de la tradition grammaticale arabe portée sur les faits plutôt que sur l'abstraction a fait l'objet de plusieurs travaux et demeure encore, pour certains, objet de controverses (voir par exemple Mehiri A. : 1973).

Nous remarquons, par ailleurs, que ces termes sont beaucoup plus fréquents chez les lexicographes / lexicologues que chez les grammairiens (2 et 5) et les ouvrages à portée littéraire (3 et 8). Ainsi, la notion de néologie est avant tout une question de lexique.

Nous pouvons également faire les remarques préliminaires suivantes quant à la répartition des termes recensés :

- L'emploi du terme « مُحَدَّث / moħdaθ » atteint son maximum dans l'ouvrage de Ibn raġi:q (XI^e s.), *العُمدَة Al-ġomda*, avec six occurrences dans des contextes de commentaire portant sur "la poésie";
- L'emploi du terme « مُسْتَحْدَث / mostaħdaθ » ne dépasse pas le nombre de trois occurrences pour un même ouvrage (*Lisa:n al-ġarab*, XIII^e s.), toujours avec un sens « générique »/ non spécialisé: « ce qui est nouveau, vient d'être créé »;
- La lecture verticale du tableau, qui suit l'ordre chronologique selon lequel les ouvrages sont présentés, nous permet déjà de constater une tendance générale, celle de la stabilisation progressive au profit du terme « مَوْلَّد muwallad ».

Dans les paragraphes qui suivent, nous essayerons de développer un certain nombre des points qui viennent d'être relevés en focalisant sur le couple « مَوْلَّد muwallad » / « مُحَدَّث / moħdaθ », étant donné le nombre très réduit de l'emploi du terme « مُسْتَحْدَث / mostaħdaθ » par rapport aux deux autres.

1.1. Typologie des contextes d'emploi

Nous exposerons dans ce paragraphe les principaux types de contextes dégagés. Ils nous seront nécessaires pour une approche empirique qui vise à suivre la genèse et l'évolution des deux termes en question, et d'en tracer les contours du contenu conceptuel. Nous ne proposons pas de traduction de la totalité des contextes, mais nous rendrons compte systématiquement du contexte et de son propos.

1.1.1. Etymologie

Les contextes traitant de l'étymologie des deux termes en question s'inscrivent dans les entrées lexicographiques relatives aux deux matières consonantiques (و، ل، د)، « w, l, d » et (ث، د، ح)، « ḥ, d, θ ». Cela répond à la méthodologie adoptée par la tradition lexicographique arabe qui organise la matière traitée en sous-entrées selon les matières consonantiques. Ce qui place celles-ci, sur le plan théorique, à un rang de niveau supérieur à celui des différents dérivés relevant de telle matière consonantique ou de telle autre. Il est à remarquer, par ailleurs, que la pratique dictionnaire arabe moderne a changé cette structuration hiérarchique de façon très tardive (au XX^e siècle) au profit d'une macrostructure organisée uniquement selon l'ordre alphabétique. Pour illustrer les contextes étymologiques, nous avons choisi l'ouvrage d'Ibn Fa'ris (XI^e s.) que nous considérons comme le plus précis et le plus riche sur ce point :

مقاييس اللغة، *Maqa:ji:s-al-luḡa*

(و، ل، د) = "الواو واللام والدال: أصلٌ صحيح، وهو دليل النَّجْلِ والنَّسْلِ، ثُمَّ يُقَاسُ عَلَيْهِ غَيْرُهُ. مِنْ ذَلِكَ الْوَلَدُ، وَهُوَ لِلوَاحِدِ وَالْجَمِيعِ، وَيُقَالُ لِلوَاحِدِ وَوَلَدٌ أَيْضًا. وَالْوَلِيدَةُ الْأُنْثَى، وَالْجَمْعُ وَلائِدٌ. وَتَوَلَّدَ الشَّيْءُ عَنِ الشَّيْءِ: حَصَلَ عَنْهُ".

(ح، د، ث) = "الحاء والدال والتاء أصلٌ واحدٌ، وَهُوَ كَوْنُ الشَّيْءِ لَمْ يَكُنْ. يُقَالُ حَدَثَ أَهْرٌ بَعْدَ أَنْ لَمْ يَكُنْ"

La microstructure des entrées de cet ouvrage suit systématiquement la même démarche :

- L'indication des éléments « originaux » de la matière consonantique (la racine) ;
- La présentation du « sens général » véhiculé par cette matière consonantique ;
- L'énumération des différents sens attestés dérivés de ce sens premier ;
- L'illustration du sens premier par un exemple forgé ou attesté, dont l'auteur définit le sens moyennant différentes techniques (usage d'hyperonymes, de paraphrases, etc.).

Les passages soulignés présentent une définition qui emploie des unités lexicales à sens très général (أَهْرٌ ; الشَّيْءُ) = *chose, quelque chose*) auxquelles ils attribuent l'avènement de *parvenir* ou *avoir lieu*. Ainsi, nous avons un premier élément de définition dégagé de ces contextes étymologiques et que l'on peut formuler comme suit :

(A) *Etre; parvenir; avoir lieu; avènement de quelque chose qui n'existait pas/ à partir de quelque chose.*

1.1.2. Définition

Ce type de contextes demeure rare dans notre corpus. Nous en trouvons tout de même deux exemples chez Al-ḫalil (VIII^e s.), qui seront repris par ses successeurs :

العَيْن Al-ʿajn (VIII s.)

“(1) جارية مُؤَلَّدة: وُلِدَتْ بين العرب ونَشَأَتْ مع أولادهم، [...]”
“(2) كَلَامٌ مُؤَلَّدٌ: مُسْتَحَدَّثٌ لم يكن من كَلَامِ العرب.”

Les deux contextes (dont nous proposons ci-dessous une traduction française en italique) sont intéressants de par les co-occurents qu'ils présentent avec le terme « مؤلِّد » (néologisme), qui est utilisé ici comme adjectif portant sur le co-occurent. Les deux éléments forment ainsi une suite N_Adj. :

Dans (1), il s'agit d'un humain : “جارية 3a:rija”/ (servante, esclave) = *qui n'est pas d'origine arabe, mais qui est née chez les Arabes et élevée avec leurs enfants*;

Dans (2), l'exemple parle de parole ou de mots : “كلام kala:m” = *Paroles ou mots créés et qui ne figuraient pas initialement dans le parler des Arabes*.

Par ailleurs, les contextes définitoires sont également intéressants par les différents cas de figures de la distribution des deux termes « مؤلِّد muwallad »/ « مُحَدَّث / moħdaθ » qu'ils offrent. Nous en avons dégagé les configurations suivantes :

L'un peut définir l'autre:

لسان العرب Lisa:n al-ʿarab (XII^e s.)

“المُؤَلَّدُ: المُحَدَّثُ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ”

Ainsi, dans ce contexte définitoire, le mot « مؤلِّد muwallad » est défini par « مُحَدَّث / moħdaθ » et cela est valable pour « toute chose ».

L'un peut servir d'adjectif pour l'autre :

العُمدة Al-ʿomda (XI^e s.)

“...وأُنشِدَ الزجَاجي وزناً مشطراً محير الفصول لا أشك أنه مولد محدث، وهو:...” (1، 181).

“...ثم أعود إلى التسطير فأطرح عن المحدث المولد ما كان من جنس تشبيه النعامة...” (2، 042)

Dans cet exemple de critique de la poésie, nous avons deux passages qui présentent deux usages opposés des deux termes en question puisque l'un sert d'adjectif à l'autre en passant du premier au deuxième contexte (dans (1), « مُحَدَّث / moħdaθ » sert d'adjectif épithète à « مؤلِّد muwallad », alors que dans (2), nous constatons le cas inverse).

1.1.3. Commentaires axiologiques

Ce genre de contextes est beaucoup plus fréquent que les contextes définitoires. Il s'agit de jugements émis par l'auteur, ou par une autre personne et relayés par l'auteur, et qui porte sur des emplois néologiques dans la langue de tous les jours ou

dans la poésie. C'est donc le contexte d'après (le contexte gauche en ce qui concerne l'écriture arabe qui est d'une grande pertinence et qui représente une mine d'informations sur le statut théorique des néologismes et sur la manière dont ils sont perçus par des auteurs dont la pensée a été dominée par une vision puriste sur laquelle nous reviendrons ci-dessous. En voici un exemple :

المُزْهِر *Al-Muzhir* (XV^e s.)

« (معرفة المولد) "وهو ما أخذته المولدون الذين لا يُخْتَجُّ بالفاظهم" »

Dans ce contexte, l'auteur définit « مولدٌ muwallad » comme étant ce qui a été créé par les locuteurs qui ne sont pas d'origine arabe, lesquels locuteurs sont eux-mêmes qualifiés de « مولدٌ muwallad ». L'auteur atteste que les personnes en question et leurs créations langagières ne sont pas reconnues comme référence, la référence étant « les anciens et leur parler ».

1.1.4. Analyses d'exemples

Ces contextes nous offrent un certain nombre de données qui nous seront utiles pour préciser le contenu conceptuel véhiculé par les deux termes en question. Nous en avons choisi trois spécimens offrant chacun un indice précis.

تهذيب اللغة (X^e-XI^e s.), *tahḍi:b al-luḡah*

Commentant un vers de poésie, l'auteur affirme qu'il ne représente pas une référence parce qu'il est « muwallad » :

إِنَّهُ لَيْسَ بِحُجَّةٍ، إِنَّمَا هُوَ مُوَلَّدٌ. وَالْحُجَّةُ قَوْلُ الْأَعْمَشِيِّ. (5, 581)

Ce contexte représente un commentaire qui porte sur une construction utilisée par un poète qui n'est pas considéré comme assez « ancien » (du II^e siècle de l'ère islamique). L'auteur juge que l'usage de ce poète n'est pas la référence (حُجَّةٌ) et indique que *la référence* c'est l'usage d'Al-Acḡa الأعمش، grand poète de l'époque préislamique. Ainsi, le néologisme (« مولدٌ muwallad ») est opposé à ANCIEN (valorisé parce que synonyme d'authenticité).

العَيْن *Al-ʿayn* (VIII^e s.)

« إذا ورد عليك حُمَاسِيٌّ مُعَرِّيٌّ مِنَ الْحُرُوفِ الدُّلُوقِ وَالشَّفَوِيَّةِ فَأَعْلَمْ أَنَّهُ مُوَلَّدٌ، وَلَيْسَ مِنْ صَحِيحِ كَلَامِ الْعَرَبِ »

Ce contexte, extrait du premier ouvrage lexicographique connu, avance une règle morpho-phonologique servant de critère pour distinguer les unités lexicales authentiques en arabe de celles qui ne le sont pas. Ces dernières ne sont rien d'autre que des néologismes, identifiées par opposition au PUR/ AUTHENTIQUE/ CORRECT (صَحِيحٌ, ṣaḥiḥ).

تهذيب اللغة (X^e-XI^e s.), tahḍi:b al-luḡah
“...حديثٌ مستفاض قالوا: وَهُوَ لَحْنٌ لَيْسَ مِنْ كَلَامِ الْعَرَبِ، إِنَّمَا هُوَ مُوَلَّدٌ مِنْ كَلَامِ الْحَاضِرَةِ...”
“...كَلَامِ الْعَرَبِ: لَا يُرَادُفُ، وَأَمَّا لَا يُزْدِفُ فَهُوَ مُوَلَّدٌ مِنْ كَلَامِ أَهْلِ الْحَضَرِ...”

Ce dernier contexte présente les usages en question comme étant des néologismes qu’il attribue au parler sédentaire et l’oppose donc à celui des tribus bédouines, valorisé parce que loin de l’influence des autres parlers et des non arabes installés dans les villes. Ces tribus bédouines ont donc un parler « فَصِيحٌ » faṣi:ḥ, PUR, par opposition au « muwallad ».

Si l’on reprend donc les différents éléments de définition mentionnés dans ce qui précède, nous pouvons reconstituer les contenus conceptuels véhiculés par les deux termes en question. Nous retenons donc les quatre principaux éléments suivants :

(A) Est qualifié de « مُوَلَّدٌ muwallad »/ « مُحَدَّثٌ /moḥdaṯ tout *humain* ou *mot* qui est considéré comme *récent et d’origine non arabe*;

(B) Et ce, par rapport à l’Arabe *original* et au parler considéré comme *authentique* et établi comme référence et modèle de « فَصَاحَةٌ faṣa:ḥa »;

(C) Cette dernière notion étant définie comme l’état *pur* de la langue, loin de l’influence des changements socioculturels causés par l’avènement de l’Islam (mélange ethnique/linguistique ; extension des villes et installation des non arabes dans les plus grandes cités arabo-musulmanes) ;

(D) Ces éléments sont tributaires d’une *vision normative*, voire puriste, qui place au centre de la définition la notion clef de « فَصِيحٌ » faṣi:ḥ qui repose sur un repérage spatio-temporel qui a fait l’objet de maintes controverses pendant des siècles (Al-Ṣurṣa:ni, p. 89; Suju:tī, 1: pp. 211, 266, 275; Ibn ḫaldu:n, pp.138, 565) et qui peut être délimité comme suit³ :

- La fin du 2^e siècle de l’ère islamique (VIII-IX s.) dans les villes/ cités.

- La fin du 4^e siècle de l’ère islamique (X- XII s.) dans le milieu rural.

1.2. « مُوَلَّدٌ muwallad » vs « مُحَدَّثٌ moḥdaṯ »: emplois interchangeables ou complémentaires?

Nous examinons dans ce paragraphe la distribution des deux termes en question dans les différents contextes étudiés, en vue de vérifier s’il s’agit de synonymes ou si les emplois précisent un quelconque trait spécifique pour l’un ou l’autre. Nous avons relevé trois cas de figures dans notre corpus :

Les deux termes sont co-occurents :

Nous avons mentionné plus haut ce cas très rare où les deux termes figurent ensemble dans une suite N_Adj., et où l'un peut servir d'adjectif à l'autre. Nous en rappelons l'exemple exposé et commenté ci-dessus (sous § 1.2.2.) :

العُمدَة *Al-ʿomda* (XI^e s.)

«...وأُنشد الزجاجة وزناً مشطراً محير الفصول لا أشك أنه مولد محدث، وهو: «...» (1، 181).
 «...ثم أعود إلى التسطير فأطرح عن المحدث المولد ما كان من جنس تشبيه النعامة للطرمّاح...» (2).
 .(042)

Une distribution complémentaire : une tendance à la « spécialisation » ? :

Cela semble être le cas du terme « مُحدَث moħdaθ » pour le domaine de la poésie dans l'œuvre d'Ibn Rafi:q (XI^es.), *Al-ʿomda*, comme le montre la série suivante, où le terme en question est mis entre chevrons et où des co-occurents relevant du lexique de la poésie sont soulignés :

1. كل قديم من الشعراء فهو
 في زمانه بالإضافة إلى من كان قبله. <محدث>
2. ولسنا نرى الزحاف الظاهر في شعر
 ، إلا القليل لمن لا يتهم كالبحتري. <محدث>
3. وأُنشد الزجاجة وزناً مشطراً محير الفصول لا أشك أنه مولد
 .<محدث>
4. ومما اختير للمحدثين قول بشار بن برد:
 .<محدث> وهو عندهم أفضل ابتداء صنعه أبي طلل بالجزع أن يتكلما.
 إذا ما غضبنا غضبة مضرية ... هتكنا حجاب الشمس أو عندهم بشار: <محدث> 5. وأفخر بيت صنعه
 قطرت دما.

En effet, la totalité des co-occurrences dans l'œuvre en question peut être ramenée à ces deux champs lexicaux qui concernent le domaine de la poésie :

- La poésie d'une manière générale (شعر *ʃiʕr = poésie*) / le nom d'un type particulier de la métrique arabe;
- La personne qui dit de la poésie : le poète (شاعر *ʃa:ʕir = poète*) / Pluriel: شُعراء *ʃuʕar:ʔ = poètes*).

Nous nous contentons ici d'avancer l'hypothèse de la spécialisation qui reste à vérifier par un travail plus élargi intégrant davantage d'ouvrages traitant de la poésie et, plus généralement, de la critique littéraire.

C/ Les deux termes sont interchangeables :

C'est plutôt dans les ouvrages de lexicologie/lexicographie que nous constatons une plus grande liberté d'emploi d'un terme ou d'un autre dans des contextes similaires. Néanmoins, une étude statistique portant sur *Lisa:n al-ʕarab* d'Ibn Mandhour (XIII^e s.)

nous montre que le terme « مؤلّد muwallad » est dominant (37 occurrences sur 50). En voici quelques exemples :

1. حُسْبَانَةٌ. قَالَ ابْنُ دُرَيْدٍ: هُوَ <مَوْلَدٌ>
2. وَحَاجَاتٌ وَحَوَائِجٌ عَلَى غَيْرِ قِيَاسٍ، كَأَنَّهُمْ جَمَعُوا حَائِجَةً، وَكَانَ الْأَصْمَعِيُّ يُنَكِّرُهُ وَيَقُولُ هُوَ <مَوْلَدٌ>.
3. الدِّيَابُحُ: ضَرْبٌ مِنَ النَّيَابِ، مُشْتَقٌّ مِنْ ذَلِكَ، بِالنَّكْسِرِ وَالْفَتْحِ، <مَوْلَدٌ>
4. وَالْجَبْرِيَّةُ، بِالنَّحْرِيقِ: خِلَافُ الْقَدْرِيَّةِ، وَهُوَ كَلَامٌ <مَوْلَدٌ>.

Ainsi, à notre hypothèse formulée dans le point B/, nous ajoutons un deuxième volet : la tendance de « spécialisation » du terme « مُحَدَّث moħdaθ » dans le domaine de la littérature serait la cause du processus de stabilisation de l'emploi au profit du terme « مؤلّد muwallad » pour qualifier les néologismes dans les ouvrages de lexicographie. Cela reste à vérifier à partir d'un corpus plus large.

2. Néologie et notions connexes

Nous examinons maintenant la notion de néologie en termes de connexions conceptuelles au sein d'un réseau dont l'élément central est la notion de « فصاحة faṣa:ħa ».

2.1. Un réseau conceptuel régi par la notion de « فصاحة faṣa:ħa »

La visée normative qui a dominé la tradition grammaticale et lexicographique et celle de la critique littéraire ont placé la notion de « فصاحة faṣa:ħa », en tant que prototype de pureté et d'authenticité érigé à partir du 2^e siècle de l'ère islamique, au centre d'un réseau conceptuel qui a régi l'ensemble de la pensée et de la pratique lexicographique/lexicologique durant des siècles. Ainsi, toute création lexicologique ou emprunt sera soumis et considéré par rapport à cette notion qui reflète une visée normative très puriste, à la limite de l'anachronisme et qui ne rend pas compte de la réalité linguistique de l'époque (Cf. Baccouche, op. cit.).

A. Le « فَصِيح faṣi:ħ »

Nous avons vu plus haut que cette notion, qui demeure par ailleurs problématique⁴, a fait l'objet d'une délimitation spatio-temporelle :

- (1) la fin du 2^e siècle de l'ère islamique (VIII-IX s.) dans les villes / cités (الحواضر) ;
- (2) La fin du 4^e siècle de l'ère islamique (X-XII s.) dans le milieu rural ;

Le « فَصِيح faṣi:ħ » est dans la tradition grammaticale arabe le modèle absolu de pureté et d'authenticité établi comme référence, et à partir duquel sont « jugées » d'autres notions opérant dans le champ du lexique.

Le « مؤلّد muwallad » / « مُحَدَّث moħdaθ »

Se définit par rapport au « فَصِيح faṣiḥ » comme suit :

- Qui n'appartient pas à cet espace bien délimité couvert par le « فَصِيح faṣiḥ » ;
- Qui a été créé par des arabophones n'appartenant pas à cet espace ;
- Qui n'est pas « pur » et n'accède pas au statut de référence.

Le « أَغْجَمِي ḡaḡami »

Il s'agit d'un terme générique désignant toute unité lexicale d'origine non arabe. Le contenu conceptuel véhiculé par ce terme se définit également par rapport au « فَصِيح faṣiḥ » :

- Qui n'appartient pas à cet espace bien délimité couvert par le « فَصِيح faṣiḥ » ;
- Qui a été créé par des non Arabes (n'appartenant pas à cet espace) ;
- Qui n'est pas « فَصِيح faṣiḥ » selon les critères cités plus haut ;
- Qui s'identifie par des aspects morpho-phonologiques qui n'existent pas en arabe (phonèmes, structure syllabique, etc.). Nous rappelons à ce propos les critères morpho-phonologiques avancés par Al-ḫali:l dans *Al-ʿajm* (voir ci-dessus § 1.) ;
- Qui n'est pas *pur* et n'accède pas au statut de *référence*.

Le « دَخِيل daḫi:l » / « مُعَرَّب muʿarrab » (« *intrus* » / « *arabisé* » = *Emprunt*)

Ces deux termes sont utilisés pour désigner les emprunts de l'arabe aux autres langues. Ils sont souvent utilisés comme synonymes, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, la différence entre les deux réside dans l'intégration ou non de l'unité lexicale en question dans la langue arabe. Un survol rapide de la tradition lexicographique permet de délimiter les contours de chaque notion. À titre d'exemple, les deux lexicographes qui se sont intéressés le plus à ce phénomène, Al-3awa:li:qi (X^e-XI^e s.) et As-Suju:tj (XV^e s.) désignent tout emprunt par le terme « دَخِيل daḫi:l », qui signifie littéralement « intrus ». En revanche, sont qualifiés de « مُعَرَّب muʿarrab » (= « arabisé ») uniquement les emprunts qui ont subi des modifications phonétiques ou morphologiques facilitant leur intégration dans le système de la langue d'accueil. Ce qui a donné lieu d'ailleurs au terme complexe « دَخِيل مُعَرَّب » daḫi:l muʿarrab (= un emprunt arabisé) pour désigner les emprunts qui ont subi les modifications nécessaires, notamment au niveau phonétique et celui de la structure syllabique (par exemple, la substitution des consonnes qui n'existent pas en arabe par les consonnes arabes les plus proches. Tel est le cas de la substitution du [p] par un [b])⁵.

Etant des unités d'origine non arabe, les emprunts (« دَخِيل daḫi:l »), arabisés « مُعَرَّب muʿarrab » ou non, se définissent exactement comme « Al-muwallad » et « Al-ḡaḡami » par rapport au « فَصِيح faṣiḥ ». Ainsi, le « دَخِيل daḫi:l » / « مُعَرَّب muʿarrab » peut être défini comme suit :

- Qui n'appartient pas à l'espace spatio-temporel bien délimité du « فَصِيح faṣiḥ » ;
- Qui a été créé par des non Arabes (n'appartenant pas eux-mêmes à cet espace) ;
- Qui n'est pas, par conséquent, « فَصِيح faṣiḥ » selon les critères cités plus haut ;
- Qui s'identifie par des aspects morpho-phonologiques (phonèmes, structure syllabique, etc.) ;
- Qui a plus ou moins intégré le lexique arabe à des niveaux différents (changements phonétiques, intégration du système dérivationnel, etc.) ;
- Qui n'est pas *pur* et n'accède pas au statut de *référence*.

En somme, dans la pratique lexicographique, le terme « فَصِيح faṣiḥ » est souvent utilisé comme adjectif qualifiant toute production langagière, toute unité lexicale appartenant à l'espace arabe délimité historiquement et géographiquement. Pour des raisons extralinguistiques, le Coran a été considéré comme le modèle absolu malgré les termes et expressions qui y figurent, n'appartenant pas à cet espace. Ainsi, cette notion devient l'élément central par rapport auquel se définissent les autres notions faisant partie du réseau conceptuel que nous évoquons.

2.2. Néologie et analogie

Dans cette dernière section, nous abordons un aspect technique de la problématique de la néologie, à savoir les mécanismes les plus utilisés pour la création des unités lexicales. De ce point de vue, les grammairiens et lexicologues/lexicographes arabes définissent deux types de néologies selon le mécanisme utilisé :

2.2.1. Par analogie « القياس al qija:s »

Il s'agit de l'un des grands principes régissant la pensée grammaticale arabe (cf. Ibn Zinni (X^e s.); Ibn al-ʿanba:ri (XI^e s.); et pour une étude assez complète sur le sujet, Mehiri, 1973). Ce dernier rappelle les éléments suivants dans le contenu conceptuel de ce mécanisme :

- L'idée générale de « mesurer » quelque chose sur le modèle de quelque chose ;
- Un contenu technique qui consiste à ramener des faits considérés comme seconds « فروع furu:ʿ » à des faits de base nommés « أصول ʿuṣul », ces derniers étant considérés comme *référence* puisqu'ils répondent aux critères du « فَصِيح faṣiḥ » tels que définis plus haut;

Ainsi, créer des unités lexicales par analogie, consiste à former, conformément aux règles de dérivation, un élément non existant, à partir d'un élément existant reconnu comme « فَصِيح faṣiḥ », selon un schème (une structure morpho-phonologique servant de moule) préexistant:

V --> N; N --> V; N --> N; V --> V; V --> Adj.; V--> V; N --> N; etc.

Deux cas de figures se présentent :

- Le passage d'une catégorie A à une catégorie B selon l'un des schèmes disponibles dans B ;
- La création, au sein de la même catégorie (V, N, Adj.) d'une nouvelle unité lexicale en passant par exemple d'un schème dit « simple » (contenant uniquement les consonnes de la base lexicale, à savoir la matière consonantique) à un schème dit « augmenté » ou (« composé ») par affixation (ajout d'une à trois consonnes à la base lexicale). En voici un exemple :

Nom existant	Verbe créé (néologisme)
(kunh) كُنْه	(Iktanaha) اِكْتَنَّا
= essence de quelque chose.	= accéder à l'essence de quelque chose.
Base lexicale (ه، ن، ك) / (k,n,h) + Schème préexistant افْتَعَلَ iftaʿala	

Ce procédé est considéré comme le « bon » modèle de la néologie puisqu'il est adossé à la norme (le « فاصِح faṣiḥ »). D'ailleurs, certains grammairiens et lexicographes arabes n'hésitent pas à considérer le résultat néologique comme référence. Ainsi, Ibn Zinni (X^e s.) affirme que « ما قيس على كلام العرب فهو عندهم من كلام العرب » (= *Tout ce qui a été créé par analogie à partir du parler authentique des Arabes est considéré comme appartenant à ce parler*).

Par ailleurs, ce procédé constitue une méthode parfaite pour adapter l'emprunt au système de la langue d'arrivée et lui assurer un haut degré d'intégration, puisqu'il permet de dériver des néologismes à partir des emprunts. Voici un exemple très connu pour illustrer ce phénomène :

Le nom de celui qui exerce la profession de vétérinaire « بَيْطَار bajta:r », emprunté à la langue perse, a servi de base lexicale- considérée donc comme authentique- pour dériver :

- un verbe : « بَيْطَرَ bajtara » ;
- un nom de profession : « بَيْطَرَة bajtarah ».

2.2.2. Par modification « partielle »

Cette activité est liée à la pratique langagière et attribuée à un niveau de langue qui n'est pas *pur* et n'a pas le statut de *référence* selon la norme du « فاصِح faṣiḥ ». En effet, les grammairiens et lexicologues/lexicographes la situent à un rang inférieur à celui des néologismes créés par analogie (cf. As-Suju:tī (XV^es.), *Al-Muzhir*). Il s'agit le plus souvent

de changements mineurs opérés sur des formes déjà existantes comme la substitution d'un phonème par un autre, l'ajout ou la suppression d'un élément, etc. Nous en donnons les deux exemples suivants :

Mot de départ (« فَصِيح faṣiḥ »)	Mot créé (niveau de langue inférieur)
Adj. = مستفيض	Adj. = مُستفاض
V. = يُرَادِفُ	V. = يُرَدِّفُ

Cette dérivation agit au sein de la même catégorie grammaticale. Il en résulte à chaque fois un changement de structure morpho-phonologique (schème), tout en gardant la même base lexicale et la même signification. Il demeure, cependant, que ce deuxième procédé est dévalorisé, contrairement à la néologie par analogie.

Conclusion

Notre contribution a adopté une approche contextuelle en vue de relever des éléments de définition de la notion en question à partir du discours essentiellement lexicographique choisis pour la démonstration. Nous voudrions tout d'abord rappeler les points suivants :

- En dépit de la rareté de contextes définitoires au profit des contextes d'analyses et de commentaires portant sur des exemples, l'examen d'emplois effectifs des termes en contexte nous a permis de faire dégager la définition de la néologie à partir d'éléments « éparpillés » dans les commentaires avancés ;
- La pluralité terminologique de départ (مؤلّد muwallad / محدث moħdaθ / مستحدث mostaħdaθ) semble ne plus être d'actualité au profit du premier terme qui aurait connu au fil des siècles un processus de stabilisation. Ce qui nous a conduit à l'hypothèse d'une spécialisation plutôt qu'à l'hypothèse d'une alternance « neutre » ;
- La vision normative semble être inhérente à toute la réflexion des grammairiens et des lexicologues/ lexicographes (également chez les critiques littéraires). Le « فَصِيح faṣiḥ » érigé en modèle absolu en est la preuve ;
- Les efforts de la tradition grammaticale ont été portés sur l'analyse (et le commentaire) des faits, plutôt que sur la conceptualisation et la construction théorique. Ce qui expliquerait, par exemple, l'absence de distinction entre *néologie de forme* et *néologie de sens*. En effet, la distinction est implicite et figure dans la description des faits sans aucune dénomination spécifique. Il est à noter que cette remarque va dans le sens du point de vue qui stipule que les théories sont souvent sous-jacentes et non explicites dans la tradition grammaticale arabe.

Nous voudrions, enfin, terminer par insister sur la nécessité d'une approche contextuelle en vue de considérer la métalangue de la tradition grammaticale et lexicographique arabe dans son « historicité », c'est-à-dire déterminer la genèse des termes et leur évolution dans la tradition, tout en précisant le processus de stabilisation de leurs contenus conceptuels. Une telle approche adossée aux emplois effectifs serait d'un intérêt certain si l'on pose la problématique de la place de cet appareillage terminologique, essentiellement descriptif, dans la terminologie linguistique arabe moderne.

Bibliographie

- Al-Azhari (X^e-XI^e s.), *tahḍīb al-luyah*.
Al-Ṣawa:li:qi (X^e-XI^e s.), *Al-muṣarrab*.
Al-Khalil (VIII^e s.), *Al-ṣajn*.
Al-Mubarrad (IX^e s.), *Al-Ka:mil*.
As-Suju:tī (XV^e s.), *Al-Muzhir*.
As-Suju:tī (XV^e s.), *Al-muḥaḍḍab*.
Al-Ṣurṣa:ni (XIV^e s.), *At-taṣri :fa:t*.
Az-zabi:di (XIX^e s.), *Taṣ al-ṣaru:s*.
Baccouche, T. 1995. « Les langues et leurs registres dans la tradition arabe ». *Annales de l'Université de Tunis*, 36, p. 11-34. [En arabe].
Baccouche, T., Mejri S.1993. *Du mot*, Da:r Al-Ṣanu:b li-n-nafr. [en arabe].
Ben Mrad, I. 1997. *Masa:ʔil fi-l-moṣṣam*, Da:r Al- yarb al-Isla:mi.
Ibn Al-ʔanba:ri (XI^e s.), *Al-ʔinṣa:f...*
Ibn Fa:ris (XI^e s.), *Maqa:ji:s-l-luyā*.
Ibn Mandhour (XIII^e s.), *Lisa:n al-ṣarab*.
Ibn Rafi:q (XI^e s.), *Al-ṣomda*.
Ibn Si:dah (XI^e-XII^e s.), *Al-Muḥaṣṣas*.
Ibn Ṣinni (X^e s.), *Al- ḥaṣa:ʔiṣ*.
Ibn ḫaldu:n *Al-Muqaddima*
Mehiri, A. 1973. *Les théories gramaticales d'Ibn Jinnī*. Publications de l'Université de Tunis.
Mejri, S., Ouerhani, B. 2008. Traduction vers l'arabe de l'ouvrage de Gaston Gross *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*, (*at-taṣa :bi:r al-mutakallisa fil-faransijja : al-ʔasma:ʔ-l-murakkaba wa ḥiba:ra:tʔoḫra*).Tunis : éd. CERES.
Neveu, F. 2006. « Un aspect de l'apport des corpus à la terminologie linguistique : l'alignement ». *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*, Bruxelles 8-9-10 septembre 2005. p. 381- 390.
Ouerhani, B. 2005. « La terminologie linguistique entre innovation lexicale et renouvellement des analyses », *Journée Formation et Animation Régionale de L'AUF. Hammamet-Tunisie le 14 septembre 2004*. p. 121-137.
Ouerhani, B. 2006. « La traduction de la métalangue : la problématique terme/mot en contexte », *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*, Bruxelles 8-9-10 septembre 2005. p. 441-451.
Ouerhani, B. 2020. Variation et « koiné » : la construction d'une norme en arabe. In : *De la variation dans les langues: universaux partagés et idiomaticité dynamique*, Abdelhak Razky, Inès Sfar, Olivier Soutet, Salah Mejri (dir.), *Araraquaria: Letraria*. p. 373-393.
Sibawajh (VIII^e s.), *Al-Kita:b*.

Notes

1. Les données présentées dans ce texte ont fait l'objet d'une communication présentée aux 4èmes Journées d'animation scientifiques régionales du Réseau «Lexicologie, terminologie, traduction» : *La néologie entre monolinguisme et plurilinguisme : aspects théoriques et appliqués*, Tunis les 18 et 19 octobre 2012.
2. Nous voudrions préciser qu'il est difficile de trouver dans la tradition grammaticale arabe des ouvrages consacrés à l'une ou l'autre de ces deux disciplines étroitement liées. La pratique courante est que le même ouvrage comporte des éléments théoriques et méthodologiques, tout en traitant de la matière lexicale (le lexique général ou particulier).
3. Voir à ce sujet l'article référence de T. Baccouche (1995).
4. Ibid.
5. Nous renvoyons pour plus de détails au chapitre de référence de Al-ʿAwwāliqī (X^e-XI^e s.) dans son ouvrage *Al-muṣarrab*, (p. 94). L'auteur dresse une typologie des différentes manières de l'intégration de Al-ʿaṣṣāmi dans le « parler des Arabes ». Autrement dit, les différentes modifications morpho-phonologiques opérées sur les emprunts avant qu'ils n'accèdent au statut « d'emprunts arabisés ».